

## CHARTRE ETHIQUE RSE

### Responsabilité Sociétale des Entreprises

**La RSE est une démarche collective qui repose en partie sur une prise de conscience individuelle.**

- La communication RSE doit être généralisée. Ces valeurs doivent être transmises à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, chacun en est l'acteur.
- Toute forme d'acceptation ou proposition de cadeau ou privilège étant susceptible de créer un lien d'obligé à obligéant ou créant une forme de corruption est interdite.
- Chacun doit s'éviter toute forme de situation pouvant générer un conflit d'intérêt.
- Il incombe à chacun de prendre soin de sa santé et de sa sécurité ainsi que celle des autres personnes par ses actes et le respect des règles communes, notamment les consignes de sécurité et le port des EPI.
- Il est de la responsabilité de chacun de signaler toute forme de situation dangereuse ou à risque.
- Nos actions individuelles et collectives sur la consommation d'eau, d'énergie et la gestion de nos déchets permettront de diminuer l'impact environnemental de nos activités ainsi que le gaspillage de nos ressources.
- Notre entreprise a l'ambition d'offrir à ses collaborateurs un cadre de nature à promouvoir des relations de confiance entre collègues ainsi qu'entre les responsables hiérarchiques et leurs collaborateurs ce qui nous invite à tous niveaux à privilégier notamment :
  - La courtoisie et le respect mutuel dans tous nos rapports.
  - Le refus de toute forme de discrimination ou de harcèlement.
  - Le refus de toute violence physique et verbale.
  - La discrétion sur la vie privée de nos collègues et de toutes les parties-prenantes de l'entreprise.
  - L'application rigoureuse des lois et règlements internes.



François ROPERT